

Collège Léonard de Vinci

Adresse: 5 Rue de l'Ancienne Poste

42610 Saint-Romain-le-Puy

Téléphone: 04 77 97 75 10

Adresse mail: ce.0422136u@ac-lyon.fr

Réunion de rentrée

Année scolaire: 2026/2027

Classe de 6ème



Le collège à la rentrée 2026

42 personnels non enseignants

52 personnels enseignants

684 élèves

	Effectifs au 01/09/2026	Nombre de divisions
6ème	169	6
5ème	157	6
4ème	176	7
3ème	182	7
TOTAL	684	26

Le restaurant scolaire

2 modes de facturation :

Facturation "au forfait" :

- ☞ pour les DP4 uniquement
- ☞ une facture en fin de trimestre

Facturation "au ticket"

- ☞ Pour tous les autres modes de fréquentation (3 jours, 2 jours, 1 jour ou occasionnel)
- ☞ Pas de facture, les comptes self sont approvisionnés en amont (pas de soldes négatifs)

3 modes de paiements :

- ☞ En ligne : avec Educonnect pour les facturations "au forfait"
avec l'application TurboSelf pour les facturations "au ticket"
- ☞ Par virements bancaires (pour les forfaits uniquement)
- ☞ En espèces à déposer à l'intendance par les parents (de préférence)

Les horaires de la classe de sixième

Enseignements obligatoires:

Français : 4h30

Histoire-géographie / enseignement moral et civique: 3h

Anglais: 4h

Mathématiques : 4h30

Physique-chimie : 1h30

Sciences de la vie et de la Terre : 1h30

Education physique et sportive : 4h

Arts plastiques: 1h

Education Musicale: 1h

Devoirs faits : 1h

Soit un total de 26h

Les horaires de la classe de sixième

> Enseignements optionnels au collège Léonard de Vinci

Portugais: 2h30

Français et Culture Antique: 1h

Chant choral: 1h

Participation possible à l'UNSS

> Des choix opérés au collège Léonard de Vinci

1h par semaine d'accompagnement personnalisé en français

1h par quinzaine en demi-classe en maths

1h par semaine en demi-classe en anglais

1h par quinzaine en demi-classe en SVT

9h dédiées à l'usage des TICE avec un enseignant de technologie

Des dispositifs pour mieux accompagner l'élève

Une évaluation sous forme de tests numériques de positionnement évaluant la maîtrise de la langue française et les compétences en mathématiques a lieu en début d'année scolaire pour tous les élèves de sixième dans tous les collèges de France.

Ces tests sont organisés **entre le 07 et le 25 septembre 2026**. Ils prennent la forme de deux séances de 50 minutes chacune, d'exercices en français et en mathématiques, passés sur une plateforme numérique. Une épreuve de fluence est également passée (il s'agit de lire un maximum de mots en 1 minute)

Les résultats de l'élève, anonymes et personnels, pourront être partagés avec les professeurs concernés et sa famille.

Les résultats de ces tests permettent de répondre plus étroitement aux besoins des élèves.

Le calendrier de l'année scolaire

L'année scolaire est découpée en deux semestres:

-1^{er} semestre du 01 septembre 2026 au 18 janvier 2027

-2^{ème} semestre du 19 janvier 2027 au 02 juillet 2027

Des réunions de mi-semestre entre les professeurs de l'élève et ses parents, sont programmées durant la semaine du 02 au 06 novembre 2026.

Des dates à retenir:

Du lundi 13 au mercredi 16 septembre: journées du sport scolaire

Jeudi 05 et vendredi 06 novembre : journées de lutte contre le harcèlement

Le livret de parcours inclusif (LPI) pour gérer les besoins particuliers: PAP, PAI, PPS....

Le livret de parcours inclusif est une application en cours d'installation dans tous les collèges et lycées. Il permet aux équipes éducatives de proposer des réponses pédagogiques aux besoins éducatifs particuliers des élèves, et ceci, avant la mise en œuvre ou dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme personnalisé de réussite éducative (PPRE), d'un plan d'accompagnement personnalisé (PAP), d'un projet d'accueil individualisé (PAI) ou d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS).

Il permet:

- la mise en place rapide et effective des aménagements et adaptations, dès l'identification d'un besoin éducatif particulier

- la simplification des procédures de renseignement et d'édition des plans et projets par l'équipe pédagogique (programme personnalisé de réussite éducative - PPRE -, plan d'accompagnement personnalisé - PAP -, guide d'évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation (GEVA-Sco première demande) document de mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation - MOPPS)

Personnel médico-social

	Fonction	Jours de présence au collège
Mme Tissandier	Infirmière	Lundi de 8h à 17h Jeudi de 8h à 17h
Mme Brossier	Assistante sociale	Lundi de 8h20 à 17h10 Jeudi de 8h20 à 17h10
Mme Chartier	Psychologue de l'Education Nationale (PsyEN)	Lundi de 14h à 17h Mardi de 8h à 17h Pour prendre RDV, merci de vous adresser à la vie scolaire.

Les liens entre les parents d'élèves et le collège

> L'ENT du collège:

<https://leonarddevinci-loire.ent.auvergnerrhonealpes.fr/>

connexion à son espace parent via ses identifiants educonnect

> Pronote est l'outil de référence pour suivre la scolarité de votre enfant (notes, absences, retards, cahier de texte...)

Pour y accéder, il suffit de vous connecter au site "Maclasse42" avec vos identifiants Educonnect et de cliquer sur l'onglet "Pronote"

> Le téléphone: 04 77 97 75 10



Les liens entre les parents d'élèves et le collège

> La boîte mail des parents:

la direction du collège vous transmettra les informations importantes à l'adresse mail que vous avez saisie sur Educonnect.

L'adresse mail du collège est la suivante: ce.0422136U@ac-lyon.fr

> Le carnet de correspondance de votre enfant:

il constitue un outil clé de la communication entre l'établissement scolaire et la famille de l'élève. Ce carnet est distribué aux élèves en début d'année scolaire et est valable pour toute l'année.

L'élève doit le présenter à l'entrée du collège tous les jours et le montrer régulièrement à ses parents. S'il n'a pas de carnet à son entrée au collège, un billet de circulation lui sera remis par les assistants d'éducation.

Il faut veiller à le conserver en bon état. Tout carnet perdu ou détérioré devra être remplacé à la charge de la famille.

Les parents délégués au CA

Les parents délégués aux conseils de classe

Les élections des parents délégués au CA auront lieu le durant la semaine du 4 au 9 octobre 2026, par voie électronique.

Les listes de parents candidats, affiliées ou non à une fédération, doivent être déposées au secrétariat du lycée au plus tard le vendredi 25 septembre.

Réunion d'information au collège pour tous les candidats potentiels le :
Jeudi 17 septembre 2026 à 18h

Les délégués des parents d'élèves aux conseils de classe sont proposés par les responsables des listes de candidats qui ont obtenu des voix lors des élections au conseil d'administration, et ils **sont désignés par le chef d'établissement** compte tenu des résultats de ces élections.

L'équipe pédagogique de la classe

CPE référente: Mme
Professeur principal:

EDUCATION MUSICALE:

ANGLAIS LV1:

EPS:

PHYSIQUE-CHIMIE:

ARTS PLASTIQUES:

FRANCAIS:

SCIENCES VIE & TERRE:

MATHEMATIQUES:

HISTOIRE-GEOGRAPHIE/EMC:

Les attentes dans chaque discipline

DISPOSITIF « DEVOIRS FAITS »

Devoirs faits permet à tous les collégiens volontaires de bénéficier d'un temps pour faire leurs devoirs et d'une aide pour les mener à bien.

Obligatoire pour tous les élèves de 6^e depuis la rentrée 2023,
Devoirs faits a pour objectifs de faciliter leur entrée au collège, de mieux les accompagner et de faire en sorte qu'ils développent l'autonomie nécessaire dans leur travail personnel.

Au collège Léonard de Vinci, les élèves travaillent en demi-classe dans le cadre du dispositif devoirs faits, à compter du lundi 7 septembre.

Conseils pour bien réussir son année de 6ème

- Travailler et apprendre ses leçons régulièrement
- Respecter les adultes, les camarades et le matériel
- Ne pas hésiter à solliciter les enseignants lorsqu'on a besoin d'aide
- Prendre soin de ses affaires, rattraper les cours si besoin et veiller à bien tenir ses classeurs/cahiers

La direction et les équipes du collège sont là pour aider et accompagner chaque élève sur le chemin de la réussite.

**Parents, nous comptons sur vous comme vous pouvez compter sur nous.
Bonne année scolaire à tous et à toutes**